

MÉDIAS

Radio : le grand flou numérique

La radio numérique vient de passer un nouveau cap avec un premier appel à candidatures qui vient de s'achever.

Si plus de 350 radios ont postulé, les inquiétudes, notamment économiques pour les associatives, restent nombreuses.

Après la télévision en 2005, la radio s'apprête d'ici quelques mois à passer également par la case numérique. En effet, d'ici la fin de l'année 2009, après un premier appel à candidature auprès du CSA qui vient de s'achever, 19 agglomérations françaises bénéficieront de cette nouvelle technologie (le numérique) - Reims fait partie du prochain appel qui devrait avoir lieu avant la fin de cette année selon le CSA. Sur ces zones urbaines, représentant 30% de la population française, 358 dossiers de candidature ont été déposés. À long terme, la diffusion des radios par voie numérique devrait remplacer notre bonne vieille bande FM. C'est en tout cas le souhait du gouvernement, des grandes stations nationales mais aussi des industriels du secteur qui n'y voient que des avantages. Pourtant, un autre son émerge du côté des radios associatives, dignes héritières des radios libres pionnières des années 80, pour qui le coût du passage au numérique pourrait être fatal. Explications.

Les nouveautés

Aujourd'hui, la bande FM semble saturée et les stations se battent pour récupérer les fréquences disponibles. Avec la radio numérique, les possibilités seront plus nombreuses, permettant notamment aux radios nationales de couvrir l'ensemble du territoire et même de proposer des radios thématiques. Par exemple, RMC pourrait ainsi lancer RMC Sport. Pour les auditeurs, c'est donc un plus grand choix, mais aussi une meilleure qualité sonore avec la possibilité de mettre en pause son émission préférée tout en recevant, via un écran LCD, des informations complémentaires comme le nom de l'artiste diffusé. Cet écran, véritable plus en apparence, pourrait également servir à la diffusion d'informations diverses (météo, trafic routier, etc.) mais aussi de messages publicitaires ! Enfin, pour les industriels du secteur, c'est un nouveau marché à conquérir. En effet, pour bénéficier de la radio numérique, les auditeurs devront se procurer un nouveau récepteur adapté, dont le prix minimum avoisine pour l'instant 100 €.

Les doutes

Réunis derrière le syndicat des radios libres (SNRL), les indépendants ne cessent de clamer la menace que représente à leurs yeux cette révolution numérique. Les principales craintes portent surtout sur le coût de cette nouvelle



Avec l'avènement du numérique, les radios associatives, comme ici, Cigale FM à Tinquex, craignent pour leur survie.

technologie et l'obligation pour être diffusé, de passer par un prestataire extérieur. Sur le problème du coût, les chiffres avancés par les uns et les autres sont vagues et pour l'instant invérifiables. Les pro numériques assurent qu'ils seront inférieurs de 15% à celui de la bande FM. Les plus méfiants parlent d'un surcoût pouvant aller jusqu'à 20 000 € par an. Pour Jany Bouvot, administrateur au SNRL et président de Cigale FM, « la France Info des radios associatives rémoises », ce surcoût ne pourra pas être financé. « Nous fonctionnons principalement grâce au Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER) et à l'activité de nos bénévoles » explique-t-il. « Le passage au numérique signifierait pour nous, l'embauche d'un nouveau salarié maîtrisant cette technologie en plus de la rémunération dévolue au nouvel intermédiaire pour être diffusé ». Pour une grande radio, ce chiffre ne représente que quelques annonces publicitaires mais pour les 600 stations indépendantes, qui vivent principalement de l'aide du FSER, cela pourrait être un gouffre impossible à combler. De plus, le passage au numérique ne mettra pas fin immédiatement à la bande FM. Par conséquent, les radios devront trouver les moyens financiers pour une diffusion analogique et numérique simultanée. L'autre grande revendication des radios repose sur la peur de perdre une certaine autonomie. Jusqu'à présent, la diffusion passait simplement par l'achat ou la location d'un émetteur. Demain, les radios devront se regrouper et passer nécessairement par un prestataire technique appelé « multiplexeur ». Par groupe de 9, elles se partageront donc une même fréquence numérique et les dépenses de diffusion qui vont de pair. Les tarifs des multiplexeurs devraient être fonction de la qualité d'écoute et de la nature des données diffusées, laissant planer le risque

que ces prestataires jouent un rôle dans l'attribution des places des radios auparavant dévolu au seul CSA. « Il faut aller de l'avant et jouer la carte de la solidarité entre les radios » préconise positif Jany Bouvot tout en prévenant, « que sans les collectivités, les associatives ne pourront pas s'en sortir ».

Le calendrier

Retardé à plusieurs reprises, le lancement de la radio numérique devrait normalement avoir lieu en fin d'année 2009 pour les 19 plus grandes agglomérations françaises, suivront ensuite une vingtaine d'autres, dont celle de Reims. À terme, l'ensemble du territoire devrait être concerné en 2011. Si l'ensemble du paysage radiophonique français, stations nationales, régionales et associatives, est prêt à se lancer dans l'aventure, le problème financier demeure un obstacle majeur. Si bien que le SNRL demande au gouvernement la création d'un fonds de soutien. En attendant l'abandon de la FM et le passage définitif au numérique (dans 5, 7 ou 10 ans ?), les radios poursuivent leurs diffusions et de plus en plus via Internet. Alors que le haut débit conquiert de plus en plus d'adeptes, l'avenir de la radio libre ne pourrait-il pas aussi se dessiner sur le Web ?

J.D

Les radios associatives sur Reims

Sur l'agglomération rémoise, la bande FM diffuse aujourd'hui les programmes de 6 radios associatives : Cigale FM (90.5), Radio Jeunes Reims (106.1), Radio Primitive (92.4), Radio Phare (97.8), RCF (87.9) et Soleil Média (96.02).